

DETERMINANTS DE LA SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES URBAINS DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI (BENIN)

Cossi Mawuna Eusèbe CAPO
Pamphile HOUNDJI
Louis Dèdègbè AHOMADIKPOHOU
Toussaint VIGNINOU

*Laboratoire d'Etudes des Dynamiques Urbaines et Régionales,
Département de Géographie et Aménagement du Territoire,
Universitaire d'Abomey-Calavi
eusebecapo@gmail.com*

Résumé

Dans un contexte de croissance urbaine accélérée, les populations font face à la consommation d'aliments diversifiés, à des coûts plus au moins accessible qui conditionnent différents états de sécurité alimentaire. L'objectif de cette recherche est d'analyser les déterminants de la sécurité alimentaire des ménages urbains dans la commune d'Abomey-Calavi.

La démarche méthodologique adoptée a consisté à faire la collecte des données, leur traitement et l'analyse des résultats. L'enquête a été réalisée auprès de 442 ménages sélectionnés dans les noyaux urbains de chacun des neuf arrondissements de la Commune. Les outils et matériel utilisés pour la collecte des données sont constitués du questionnaire, les guides d'entretien, appareils photos numériques. L'analyse des résultats a été effectuée sur la base de l'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach).

Des résultats obtenus, Il ressort que 42 % des ménages sont classés comme étant en sécurité alimentaire, 30% sécurité alimentaire limitée, 25 % en insécurité alimentaire modérée et 3 % en situation d'insécurité alimentaire sévère. Les ménages en sécurité alimentaire sont plus présentent dans les arrondissements urbains tandis que ceux en insécurité alimentaire sont inégalement répartis dans tous les arrondissements avec une prépondérance dans les arrondissements ruraux.

Mots clés : *Abomey-Calavi ; Urbanisation ; Sécurité alimentaire ; Ménages urbains ;*

Abstract

In a context of accelerated urban growth, populations face the consumption of diversified foods, at more or less accessible costs which condition different states of food security. The objective of this research is to analyze the determinants of food security for urban households areas in the municipality of Abomey-Calavi.

The methodological approach adopted consisted of collecting data, processing them and analyzing the results. The survey was carried out among 442 households selected in the urban centers of each of the nine districts of the Municipality. The tools and materials used for data collection consist of the questionnaire, interview guides, digital cameras. The results were analyzed using the Consolidated Food Security Indicator Approach (CARI).

From the results obtained, it emerges that 42% of households are classified as food secure, 30% borderline food secure, 25% moderate food insecure and 3% severely food insecure. Households in food security are more present in urban districts while those in food insecurity are unequally distributed in all districts with a preponderance in rural districts.

Keys Words: *Abomey-Calavi; Urbanization; food security; urban household.*

Introduction

Malgré une amélioration lente mais régulière de la situation de la sécurité alimentaire dans le monde, la situation demeure très préoccupante en Afrique subsaharienne. Elle est la région la plus vulnérable en matière de sécurité alimentaire (Ahomadikpohou, 2015 : 16).

Avec une densité de population de 87,2 habitant/km², la population béninoise est majoritairement rurale, cependant, 44% vit en zone urbaine (AGVSA, 2017 : 10). Au cours des années 90, le phénomène de l'urbanisation s'est manifesté sans que puissent être suffisamment contrôlées ses conséquences. Il s'agit par exemple des problèmes de surconsommation d'espace, de croissance des coûts de desserte par les réseaux d'équipements et de services, de détérioration de l'environnement naturel et de dégradation de la qualité des cadres de vie (Gnèlé, 2010 : 12). La croissance urbaine prend aussi la forme d'une croissance spatiale qui résulte de la combinaison de la croissance démographique et de l'augmentation de la consommation d'espace par individu (Vigninou, 2010 : 32). Selon (Ahomadikpohou 2015, 13), elle entraîne l'augmentation des besoins alimentaires et conduit à une compétition pour l'espace entre les activités agricoles, pastorales et forestières. En moyenne, 14,1% des ménages béninois ont encore une consommation alimentaire inadéquate dont 2,4% une consommation alimentaire pauvre. Il y a plus de ménages avec une consommation inadéquate en milieu rural (18,5%) qu'en milieu urbain (9,2%), (AGVSA, 2017 : 31).

La commune d'Abomey-Calavi connaît une urbanisation rapide ces dernières décennies. Entre 2002 et 2013, la superficie des plantations est passée de 2 144 hectares à 1010 hectares en 2013, soit 52 % des terres cultivables transformées au profit de l'agglomération (CAPO, 2016, 53). Une diversité d'activités économiques se développe et exerce

une pression sur l'environnement en générale. Cette situation, suscite une interrogation majeure :

Quel est l'état de la sécurité alimentaire des ménages urbains dans la Commune d'Abomey-Calavi ?

1. Méthodologie de recherche

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette recherche comprend : la collecte et le traitement des données puis l'analyse des résultats.

1.1. Données collectées

Les données collectées sont des données démographiques (effectif de la population et des ménages) de l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique qui ont permis de déterminer l'échantillon enquêté et permettent de voir l'évolution de la population de 1979 à 2013 et de réaliser des figures. Les données sur la consommation alimentaire (basées sur le score de consommation alimentaire : indicateur proxy de l'accès des ménages aux aliments) des ménages, sur la vulnérabilité économique (part des dépenses alimentaires relativement aux autres biens /services consommés) des ménages et les données sur l'épuisement des actifs et les mécanismes de compensation appliqués ont été également collectées auprès des ménages urbains afin d'établir l'état de la sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi.

1.2. Techniques de collecte des données

Pour atteindre les objectifs fixés, trois techniques de collecte de données ont été mises à contribution : l'observation directe, l'enquête par questionnaires et les entretiens individuels. L'observation directe a permis de constater la croissance de la population, l'occupation du sol à travers les témoins des relocalisations résidentielles et l'entassement des habitants et d'appréhender l'état de la dégradation de l'environnement.

1.3. Echantillonnage

La méthode d'échantillon utilisée est celle du choix aléatoire. Les ménages ont été sélectionnés au sein des centres urbains de chacun des neuf arrondissements de la commune.

La taille de l'échantillon a été calculée à partir de la formule de Daniel Schwartz (1995). Elle a été déterminée sur la base des données du RGPH4 de l'INSAE selon la formule ci-après : $X = Z\alpha^2 \times pq/i^2$

- X= la taille de l'échantillon
- $Z\alpha = 1,96$ Ecart réduit correspondant à un risque α de 5% ;
- I^2 marge d'erreur qui est égale à 0,05.
- $p = n/N$; avec p = proportion des ménages urbains par arrondissement

Au total, 442 ménages, 3 structures chargées des questions agricoles, sécurité alimentaire et l'urbanisation en plus de 5 personnes ressources sont enquêtés.

1.4. Outils et matériel de collecte des données

Dans le cadre des enquêtes, plusieurs outils d'investigation sont utilisés. Il s'agit du guide d'entretien administré aux structures et personnes ressources et des questionnaires numérisés qui ont permis de recueillir les informations auprès des ménages et du guide d'observation. S'agissant des matériels utilisés, un appareil photographique numérique pour les prises de vues, un appareil GPS (Global Positioning System) pour la prise des coordonnées géographiques et les téléphones androïdes Smartphones dans lesquels le questionnaire ménages a été encodé, ont été utilisés.

1.5. Traitement des données

Les données collectées ont été traitées suivant la méthodologie de l'approche CARI. L'approche CARI (Consolidated Food Security Indicator Approach ; approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire) a été développée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) afin d'appréhender la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions. Sur la base du CARI, chaque ménage enquêté a été classé selon un indice composite de sécurité alimentaire (Indice de Sécurité Alimentaire) en quatre catégories qui sont : sécurité alimentaire (SA), sécurité alimentaire limite (SAL), insécurité alimentaire modérée (IAM) ou insécurité alimentaire sévère (IAS).

Les données traitées avec les logiciels STATA 15.1 et TABLEAU ont été classées suivant des scores bien définis pour chacun des indices de la sécurité alimentaire.

L'algorithme de classification tient compte de la consommation alimentaire actuelle du ménage et de sa potentialité à soutenir sa consommation dans le futur. Comme le montre le tableau II.

Tableau I : *Indice global de sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi*

Domaine		Indicateurs	1	2	3	4
Statut actuel	Consommation alimentaire	score de consommation alimentaire	Consommation alimentaire acceptable		Consommation alimentaire limite	Consommation alimentaire pauvre
	capacité d'adaptation	vulnérabilité économique	Moins de 50 % des dépenses consacrées à la nourriture	50% à 65% des dépenses consacrées à la nourriture	65% à 75% des dépenses consacrées à la nourriture	Plus de 75% des dépenses consacrées à la nourriture
	Epuisement des actifs	Stratégies d'adaptation	Stratégies de stress	Stratégies de stress	Stratégies de crise	Stratégies d'urgence
indice de sécurité alimentaire			Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère

Source : WFP, 2018

Chaque ménage a été classé dans un groupe de sécurité alimentaire sur la base de simples calculs de moyenne en utilisant les scores atteints pour chaque indicateur sur l'échelle à quatre niveaux. Spécifiquement, le classement de chaque ménage est basé sur une simple moyenne du **score du Statut Actuel** et du **score de Capacité de Survie**. Ce dernier score est lui-même une simple moyenne du **score de la part des dépenses alimentaires** et du **score d'épuisement des actifs**.

✓ Score de consommation alimentaire (FCS)

Il représente la diversité alimentaire et l'apport nutritionnel des ménages. Le FCS est calculé en inspectant la fréquence à laquelle les ménages consomment des produits alimentaires des différents groupes alimentaires au cours d'une période de référence de 7 jours.

- Formule** Où, FCS Score de consommation alimentaire
- FCS** = $\sum \frac{x_i}{a_i}$ * - x_i Fréquences de consommation alimentaire = nombre de jours pendant lesquels chaque groupe alimentaire a été consommé au cours des 7 derniers jours
- ai** - a_i Poids de chaque groupe alimentaire
- Les données requises sont collectées en fonction des denrées alimentaires habituelles consommées ;
 - Les aliments sont regroupés en groupes d'aliments standards auxquels des poids ont été attribué en fonction de leur valeur nutritionnels ;
 - ✓ Vulnérabilité alimentaire

La vulnérabilité économique est mesurée en utilisant l'indicateur 'part des dépenses alimentaires'. Cet indicateur est basé sur le postulat que plus la part du budget consacrée aux aliments a de l'importance au sein du budget d'un ménage (relativement aux autres biens /services consommés), plus le ménage est vulnérable économiquement. Les données des dépenses alimentaires et non alimentaires suivant les trente derniers jours ayant précédé le jour de l'enquête ont été collectées pour établir la part des dépenses alimentaires. La formule utilisée est la suivante :

Part dépenses alimentaires

$$= \frac{\text{food_monthly}}{\text{food_monthly} + \text{nonfood1_monthly} + \text{nonfood2_monthly}}$$

1. Food monthly : somme totale des dépenses alimentaires (espèces et crédit) plus la valeur totale des aliments consommés qui n'ont pas été achetés.
 2. Additionner les dépenses non alimentaires du court terme (30 jours) ; On obtient la variable 'nonfood1_monthly'.
 3. Additionner les dépenses non alimentaires de long terme (6 mois), en excluant 'l'épargne'; diviser cela par 6. On obtient la variable 'nonfood2_monthly'.
 4. Diviser 'food_monthly' par le total de la somme de 'food_monthly', 'nonfood1_monthly' et 'nonfood2_monthly'. Le résultat obtenu est l'indicateur 'part des dépenses alimentaires'.
- ✓ Capacité de survie basée sur les moyens de subsistance / épuisement des avoirs

L'indicateur des Stratégies de Survie basées sur les Moyens de Subsistance est calculé à partir d'une série de questions concernant

L'expérience des ménages concernant le stress subi par leurs moyens de subsistance dont l'épuisement des avoirs pendant les 30 jours qui ont précédé l'enquête.

Toutes les stratégies sont classées en trois groupes généraux, incluant les stratégies dites de stress, celles dites de crise et celles dites d'urgence.

- Stratégies de stress, comme emprunter de l'argent ou dépenser son épargne, indiquent une réduction de la capacité à faire face à des chocs dans le futur en raison d'une diminution des ressources ou une augmentation des dettes.
- Stratégies de crise, comme la vente de biens productifs, réduisent directement la productivité future, dont la formation du capital humain.
- Stratégies d'urgence, comme la vente de terrain, affectent la productivité future mais sont plus difficiles à inverser ou sont plus dramatiques.

Les ménages engagés dans des activités économiques de routine qui ne comprennent aucune de ces stratégies sont considérées être en sécurité alimentaire pour cet indicateur.

✓ Calcul du taux d'accroissement de la population

Les taux d'accroissement démographique entre 1979 et 1992, entre 1992 et 2002 et entre 1979 et 2002 (INSAE, 2003) ont permis d'analyser la dynamique de la population dans la commune d'Abomey-Calavi. Ils ont été déterminés en utilisant la formule :

$$TAD = \left[\left(\frac{Pt - Po}{t} \right) / \left(\frac{Pt + Po}{2} \right) \right] \times 100$$

Avec, TAD : Taux d'accroissement démographique ; Pt : Population à la date t ; Po : population initiale ; t : durée.

1.6. Analyse des résultats

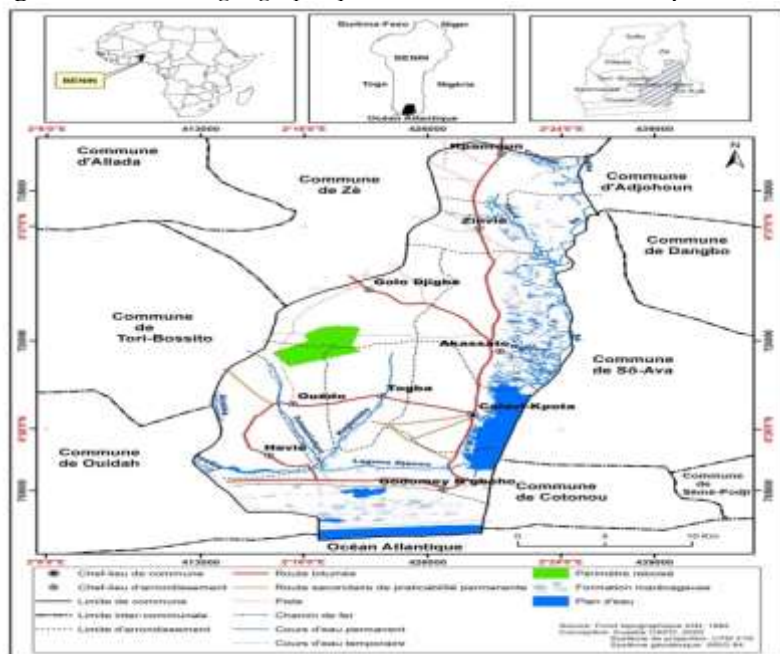
L'analyse des résultats a été possible en adoptant l'approche CARI (**Consolidated Food Security Indicator Approach**) pour mesurer l'insécurité Alimentaire au niveau des ménages urbains. Le CARI permet de combiner les indicateurs de sécurité alimentaire de façon systématique et transparente dans le but d'établir une classification explicite des ménages. Sur la base de CARI, chaque ménage enquêté est classé suivant un indice composite de sécurité

alimentaire : en sécurité alimentaire, en sécurité alimentaire limite, en insécurité alimentaire modérée ou en insécurité alimentaire sévère.

2. Situation géographique de la Commune d'Abomey-Calavi

La Commune d'Abomey-Calavi est située dans la partie sud de la République du Bénin. Elle est comprise entre 6°19'20" et 6°42'51" de latitude Nord et entre 2°11'45" et 2°25'15" de longitude Est. Elle est limitée au Nord par la Commune de Zè, au Sud par l'océan Atlantique, à l'Est par les Communes de Sô-Ava et de Cotonou et à l'Ouest par les Communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Elle s'étend sur une superficie de 539 Km² représentant 0,48 % de la superficie nationale du Bénin Baloubi (2013, p.11). La figure 1 présente la situation géographique de la commune.

Figure 1 : Situation géographique de la Commune d'Abomey-Calavi



La situation géographique de la commune favorise l'installation humaine et le développement de diverses activités économiques.

3. Résultats

3.1. Caractéristiques physiques du milieu

3.1.1. Climat

La Commune d'Abomey-Calavi jouit d'un climat subéquatorial. Les saisons et nuances climatiques sont celles observées dans la région sud du Bénin : deux saisons pluvieuses (la grande saison d'avril à juillet et la petite saison d'octobre à novembre) avec une pluviométrie moyenne annuelle de 1200 mm dont 800 à 700 mm pour la première saison pluvieuse et 400 à 500 mm et deux saisons sèches (la grande saison de décembre à mars et la petite, d'aout à septembre). Le rythme des pluies détermine le calendrier agricole dans le secteur d'étude. Les températures moyennes mensuelles varient entre un minimum de 22°C et un maximum de 35°C. (Tchaou, 2013, p : 70). Ce type de climat est favorable au développement de l'agriculture qui permet de fournir de denrées alimentaires suffisantes pour assurer la sécurité alimentaire des populations d'Abomey-Calavi.

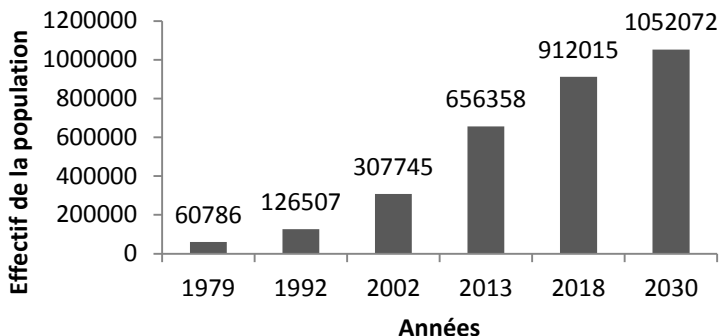
3.1.2 Relief

Le relief est dominé par des plateaux avec une altitude maximale de 31m. La végétation est hétérogène. Elle est dominée par des formations arbustives, de reliques forestières et de tapis herbacés. Ce relief favorise l'installation des populations et le développement d'activités génératrices de revenus.

3.2. Evolution de la population de la commune d'Abomey-Calavi

La population de la commune d'Abomey-Calavi à l'instar de celle des autres villes du Bénin augmente régulièrement d'année en année. Les recensements de la population réalisés dans le pays indiquent que le nombre d'habitants de la commune est passé de 60 786 habitants en 1979 à 656 358 habitants en 2013 (figure 2).

Figure 2 : Evolution de la population de la commune d'Abomey-Calavi 1979 à 2013



Source : INSAE, RGPH4-2013

Cette population est passée de 60 786 habitants en 1979 à 126 507 habitants en 1992, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 5,8 % entre les deux années. En 2002, elle était de 307 745 habitants soit un taux d'accroissement annuel moyen de 9,30 % et de 656 358 habitants soit un taux d'accroissement annuel moyen de 6,7 % en 2013. Cette augmentation entraînant une extension de la ville vers les périphéries et engendre la réduction des terres cultivables.

3.3. Occupation du sol dans la commune

Les superficies des différentes unités d'occupation du sol, subissent d'importante modification. Le tableau IV montre les superficies des différentes unités d'occupation du sol en 2005 et en 2018.

Tableau II : Matrice de transition des unités d'occupation du sol entre 2005 et 2018

UOT 2005	UOT 2018														Superficie 2005 (ha)
	F G	F D	FC SB	SA Sa	M G	FS M	CJP	CJ	PT FT	PE	SE D	SS	AG		
FG	9,43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,19	10,62	
FD	0	92,43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	92,43	

FCSB	0	0	92,08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,76	97,84
SASa	0	0	0	785,23	0	332,92	0	15,68	8,73	0	0	0	0	0	1142,56
MG	0	0	0	0	77,05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77,05
FSM	0	0	0	0	0	622,0,37	0	52,6	0	130,23	0	0	0	137,48	6540,68
CJP	0	0	0	0	0	0	1723,21	1461,09	0	0,7	0	0	0	2827,11	6012,11
CJ	0	0	0	0	0	0	9,43	8511,09	58,25	2,98	0	0	0	8824,12	17405,87
PTFT	0	0	0	0	0	0	0	438,15	1774,96	0	0	0	0	40,12	2253,23
PE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	472,7,09	0	0	0	9,77	4736,86
SED	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24,43	0	0	0	24,43
SS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54,73	0	0	54,73
AG	0	0	0	0	0	0	0	1305,31	0	0	0	0	0	1322,4,79	14530,1
Superficie 2018 (ha)	9,43	92,43	92,08	785,23	77,05	655,3,29	1732,64	1178,3,92	1841,94	4861	24,43	54,73	2507,0,34	52978,51	

Source : Images Landsat ETM+ de 2005 et de Landsat ETM+ de 2018

L'analyse du tableau IV permet d'identifier les conversions opérées à l'intérieur et dans les unités d'occupation du sol entre 2005 et 2018. Il ressort que certaines unités d'occupation ont connu une stabilité entre 2005 et 2018. C'est le cas des forêts denses (FD) (92,43 ha) ; mangroves (MG) (77,05 ha) ; surface sableuse (SS) (54,73 ha) et les sols érodés et dénudés (SED) (24,43 ha). Ce pendant d'autres unités d'occupation ont connu des régressions. Les forêts galeries (FG) ont régressés passant de 10,52 ha en 2005 à 9,43 ha en 2018. 1,19 ha de leur superficie ont été convertis en agglomération (AG) sur la même période. Les formations végétales ont régressé au profit de l'agglomération. Sur la période de 2005 à 2018, l'agglomération est passée de 14 530,1 ha à 25 070,3 ha. Cette situation montre que l'accélération de l'urbanisation est donc remarquable et induit une saturation des espaces cultivables. Dès lors, la disponibilité de produits agricoles suffisants dans la commune, pour assurer les besoins de consommation des populations est menacée. Ainsi, les produits alimentaires importés concurrencent avec le prix des produits locaux vendus dans les marchés de la commune. De ce fait, le

coût d'accès aux aliments est fonction du revenu des ménages qui, de part leurs profils diversifiés peuvent ou pas avoir facilement accès aux produits alimentaires.

3.4. Etat de la sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi

3.4.1. Indice de la sécurité alimentaire à Abomey-Calavi

L'analyse de la vulnérabilité des ménages est faite à travers la description des différents indicateurs suivant deux domaines qui ont permis de constituer le tableau de compte rendu CARI suivant.

Tableau III : Classification de la sécurité alimentaire selon la méthode CARI

Domaine		indicateurs	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire	Acceptable 54%	0%	Limite 27%	Pauvre 19%
Capacité d'adaptation	Vulnérabilité économique	Part des dépenses alimentaires	Part < 50% 5%	50-65% 89%	65-75% 2%	>75% 5%
	Epuisement des actifs	Stratégies de survie basées sur les moyens d'existence	Aucune 69%	Stress 15%	Crise 8%	Urgence 8%
Indice de sécurité alimentaire			42%	30%	25%	3%

Source : Enquêtes de terrain, juillet 2020

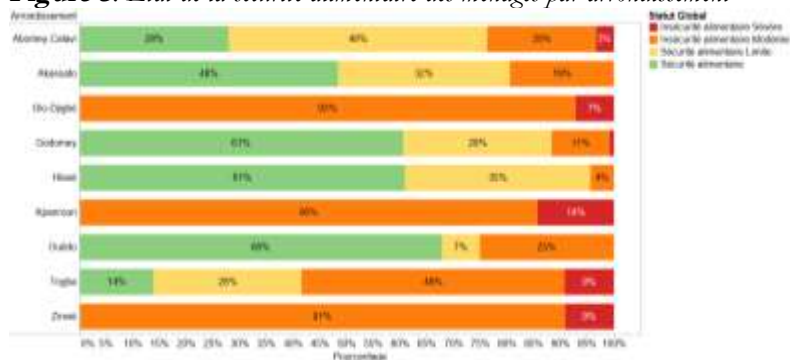
L'analyse du tableau V permet de dire, sur la base de l'approche CARI, en considérant l'indice de sécurité alimentaire qui est un indicateur composite basé sur le score de consommation alimentaire, la part des dépenses alimentaires et les stratégies de survie basées sur les moyens d'existence, que 42 % des ménages sont en situation de sécurité alimentaire (SA). Cela qui signifie qu'ils sont capables de satisfaire leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans utiliser de stratégies de survie pouvant mettre en péril leurs moyens d'existence. Par ailleurs, 30 % des ménages sont en sécurité alimentaire limite (SAL). Ils ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles ; 25 % en insécurité alimentaire modérée (IAM) et 3% des ménages en insécurité alimentaire

sévère (IAS) caractérisés par une consommation alimentaire très déficiente qui connaissent une perte très importante de leurs moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants dans leur consommation alimentaire ou pire.

3.4.2. Situation de la sécurité alimentaire par arrondissement

L'analyse des données a permis de présenter les indices de la sécurité alimentaire par arrondissement afin de mieux apprécier les indices selon les caractères urbains ou ruraux de ces arrondissements. La figure 3 présente cette situation.

Figure 3: Etat de la sécurité alimentaire des ménages par arrondissement

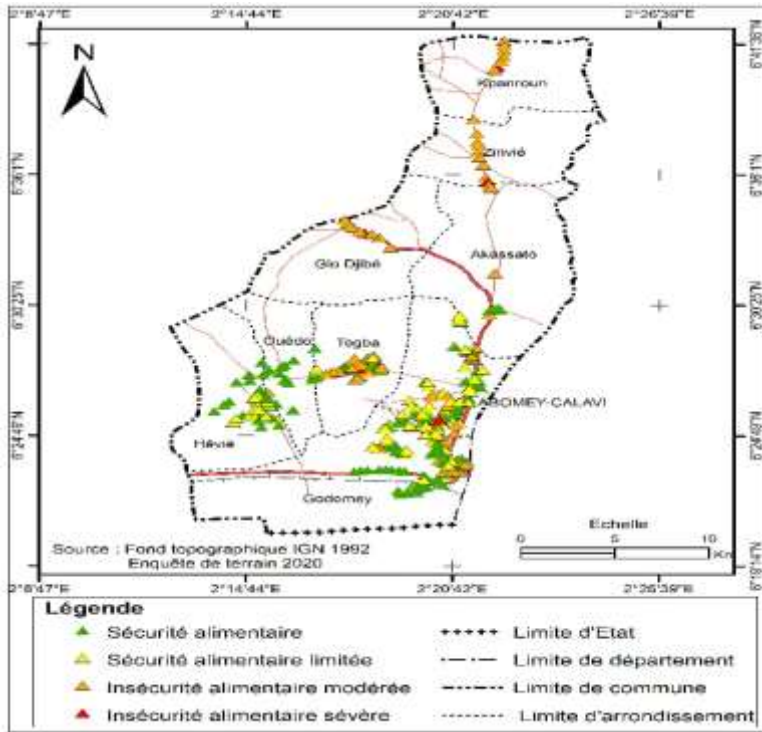


Source : Enquêtes de terrain, juillet 2020

Les ménages en sécurité alimentaire sont situés dans les arrondissements urbains et périurbains (Godomey, Abomey – Calavi, Akassato, Hévié, Ouèdo et Togba) de la commune d'Abomey – Calavi. Les ménages en insécurité alimentaire quant à eux sont situés dans les arrondissements ruraux (Glo-Djigbé, Kpanroun, Zinvié).

La répartition spatiale des ménages enquêtés selon leur niveau de vulnérabilité sur la carte permet de mieux visualiser la situation (figure 4).

Figure 4: Répartition cartographique des ménages suivant chaque catégorie de sécurité ou d'insécurité alimentaires



L'analyse de la figure 4 montre que la dispersion des différentes catégories de ménages selon les niveaux de vulnérabilité est fonction des arrondissements. Plus on s'éloigne des arrondissements urbains Abomey-Calavi et Godomey, en passant par les arrondissements périphériques Akassato, Hèvié, Ouèdo et Togba vers les arrondissements ruraux Glo-Djigbé, Kpanroun, Zinvié, la situation de sécurité alimentaire des ménages se détériore en faveur d'une situation d'insécurité alimentaire, plus aiguë dans les arrondissements ruraux. Les arrondissements urbains et périurbains sont tributaires d'aliments disponibles et diversifiés, accessibles aux consommateurs qui détiennent des revenus plus élevés que les consommateurs des arrondissements ruraux. Les arrondissements au Sud sont les plus peuplés et sont caractérisés par des ménages avec différents profils

socio professionnels diversifiés que dans les arrondissements situés au Nord de la Commune.

3.5. Profils des ménages selon l'état de sécurité alimentaire

Les chefs/fes des ménages enquêtés en situation de sécurité alimentaire et de sécurité alimentaire limite sont plus de 60 % qui ont un âge compris entre 36 et 61 ans et plus de 25% ayant un âge compris entre 19 et 35 ans. Ces tranches d'âge caractérisent l'âge actif des populations qui travaillent. Ils sont constitués de plus de 90% des ménages ayant une activité principale génératrice de revenu, mais très faiblement (moins de 10 %) font des activités secondaires de recherche de revenu supplémentaire. Les ménages de ces deux catégories de sécurité alimentaire sont majoritairement monogames (91 %), moins de 20 % avec aucun niveau d'instruction et 30 % (IA), 40 % (IAL), avec un niveau supérieure universitaire dans les études. Pour les ménages en situation d'insécurité alimentaire modéré ou sévère, la majeure partie à un âge compris entre 19 et 60 ans. 62 % en situation d'insécurité alimentaire sévère ont entre 36 et 60 ans et 51 % en situation d'insécurité modérée ont entre 36 et 60 ans. Cette dernière tranche d'âge est celle qui est la plus affectée. Dans les deux cas, moins d'un pourcent ont plus de 61 ans. La figure 5 présente le profil des chefs des différents ménages enquêtés selon leur catégorie de sécurité alimentaire.

Figure 5 : Profil des ménages en sécurité alimentaire dans la Commune d'Abomey-Calavi



Source : Enquêtes de terrain, juillet 2020

Le régime matrimonial est caractérisé par une majorité de ménage monogamique (80 % pour IAM et 69 % pour IAS). Ce pendant les ménages polygamiques dans ces deux cas sont minoritairement représentés (18 % IAM ; 23 % IAS) que ceux en situation de sécurité alimentaire (moins de 10 % des ménages). La proportion des ménages

monogames est plus élevée pour ceux qui sont en sécurité alimentaire que ceux en insécurité alimentaire, tandis que la proportion des polygames est plus élevée en situation d'insécurité alimentaire qu'en situation de sécurité alimentaire.

En ce qui concerne leurs AGRs, les ménages en IAS n'ont aucune activité secondaire génératrice de revenu, pendant que pour les trois autres catégories de ménages, entre 8 et 9 % ont une seconde activité génératrice de revenus. Cela signifie qu'une AGR secondaire permet aux ménages d'avoir mieux accès aux aliments et d'être moins vulnérables à l'insécurité alimentaire.

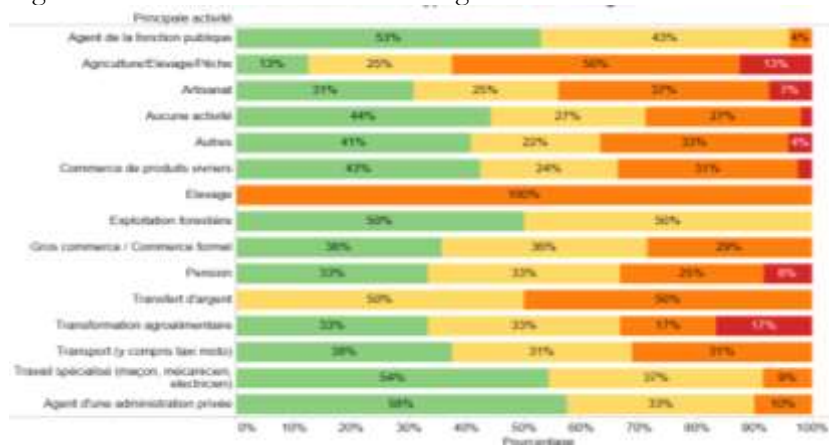
Pour leur niveau d'instruction, les ménages en insécurité alimentaire sont moins instruits (40 % en IAM, 54 % en IAS n'ont aucune instruction) que ceux en sécurité alimentaire (moins de 20 %). Pour ces ménages n'ayant aucun niveau d'instruction, ils sont majoritairement représentés dans la catégorie des ménages en insécurité alimentaire sévère et modérée.

3.6. Source de revenu et moyens d'existence

3.6.1. Différentes sources de revenus des ménages enquêtés

Les résultats montrent que les activités génératrices de revenu des ménages sont diversifiées (figure 6).

Figure 6 : Sources de revenus des ménages



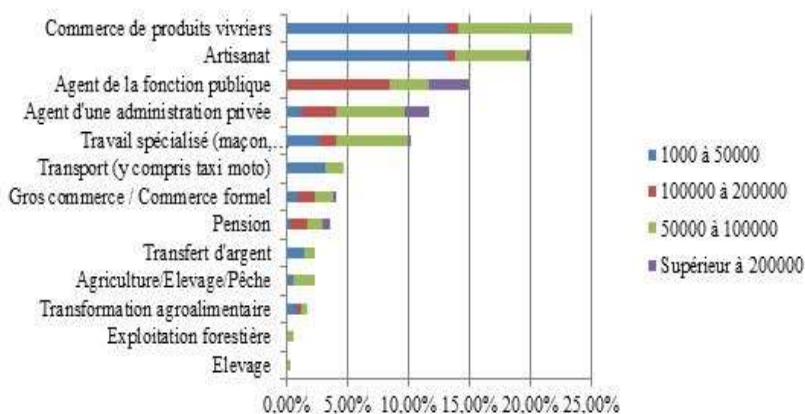
Source : Enquêtes de terrain, juillet 2020

Les données présentées dans la figure 6 révèlent que les ménages vivant d'activités telles que l'agriculture, l'élevage, transfert d'argent, transformation agroalimentaire et le transport présentent des taux de prévalence à l'insécurité alimentaire élevée plus que dans les autres secteurs d'activité. Les ménages caractérisés par ces types d'activités sont inégalement répartis à travers la commune mais plus présents dans les périphéries des villes et dans les arrondissements ruraux de la Commune. Les ménages ayant leur emploi dans la fonction publique, l'administration privée, l'exploitation forestière et autre travail spécialisé présentent une situation de sécurité alimentaire acceptable. Ils se retrouvent plus dans les arrondissements urbains. On constate que les fonctions à rémunération mensuelle sont majoritairement en sécurité alimentaire aux côtés des autres domaines d'activités.

3.6.2. Revenu mensuel des ménages

Les données collectées renseignent également sur le revenu des ménages enquêtés selon les types d'activités génératrices de revenu qu'ils exercent. Elles illustrent la figure ci-dessous.

Figure 7 : Revenu des ménages



Source : Enquête de terrain, juillet 2020

Les ménages exerçant des activités de commerce de produits vivriers, Artisanat, Agent de la fonction publique, agent d'une administration privée et autre travail spécialisé sont ceux qui présentent une marge importante de revenu mensuel situé entre 50 000 FCFA et

100 000 FCFA. La particularité est qu'une partie des agents de la fonction publique et ceux de l'administration privée perçoivent un revenu supérieur à 200 000 FCFA. Une petite proportion (moins de 1%) des ménages exerçant des activités de gros commerce et les pensionnaires aussi perçoivent également un revenu supérieur à 200 000 FCFA. Les ménages faisant partis de ces catégories de type d'activité sont moins vulnérables à l'insécurité alimentaire et ont un accès facile aux aliments. Ils sont plus représentés dans les arrondissements urbains que ruraux.

3.7. Discussion

L'expansion du territoire urbain entraîne la disparition des espaces naturels et agricoles. En effet, le besoin d'espace à bâtir induit par l'évolution démographique est à la base de la disparition des espaces agricoles dans la commune d'Abomey-Calavi. Les résultats de cette recherche sont similaires à ceux de (Vigninou et al 2013, : 204). De même, la dynamique foncière influence beaucoup l'extension spatiale des espaces urbains. Les superficies des différentes cultures cultivées dans le milieu ont diminué à cause des contraintes de l'urbanisation et la rareté des pluies. Le processus d'urbanisation se poursuit au-delà des agglomérations sur des terres agricoles, ce qui contribue à la saturation foncière. Les résultats de cette recherche corroborent ceux de (Baloubi 2013 : 81).

Par ailleurs, la croissance démographique entraîne l'augmentation des besoins alimentaires et conduit à une compétition sur les activités agricoles (Ahomadikpohou 2015 : 13) a trouvé les mêmes résultats dans ses recherches.

Les résultats de la présente recherche montrent que 25 % des ménages sont en sécurité alimentaire modérée et 3% en insécurité alimentaire sévère tandis que dans le rapport (IBS 2017, p. 59) présentant les données de l'AGVSA au niveau communal, il en ressort que 5,5% des ménages de la Commune sont en insécurité alimentaire modérée et 0,0 % en insécurité alimentaire sévère. Ces chiffres montrent que la situation d'insécurité alimentaire se détériore au fil des années tant que des mesures d'amélioration ne sont pas prises. La proportion des ménages en insécurité alimentaire augmente et touche particulièrement les ménages en zone rurale qui sont confrontée à une diminution des espaces cultivables et une augmentation du prix des denrées

alimentaires. Le niveau de pauvreté (classes des 'plus pauvres' et 'pauvres' selon l'indice de richesse) est plus élevé dans les zones rurales (53%) que dans les zones urbaines (37%) ou encore à Cotonou (5%), (AGVSA 2018, p : 46). Le niveau de pauvreté (classes des 'plus pauvres' et 'pauvres' selon l'indice de richesse) est plus élevé dans les zones rurales (53%) que dans les zones urbaines (37%) ou encore à Cotonou (5%). A l'échelle nationale, les dépenses mensuelles par personne s'élèvent à environ 20.000 francs CFA dont 15.000 francs CFA en zone rurale, 25.000 francs CFA en zone urbaine et 36.500 francs CFA à Cotonou AGVSA (2018, p. 46). Ces analyses sont pareilles à celles effectuées dans le cadre de cette recherche. Les milieux ruraux sont donc caractérisés par des catégories de ménages à faible revenu qui dont la part majeure des dépenses mensuelles est consacrée à l'alimentation.

Conclusion

L'analyse de la sécurité alimentaire dans cette recherche s'est focalisée sur les ménages urbains de la Commune d'Abomey-Calavi. C'est dans un contexte de forte pression sur les ressources naturelles et d'augmentation des superficies de l'agglomération et une pluralité d'activité génératrice de revenu que cette recherche a été effectuée afin de ressortir l'état de la sécurité alimentaire des ménages selon les différents profils des enquêtés, les revenus, les sources d'approvisionnement et selon chaque arrondissement.

Il est à retenir que dans les arrondissements urbains, les ménages sont moins vulnérables à l'insécurité alimentaire du fait d'une disponibilité des produits alimentaires mais aussi et surtout à cause de l'accès de ces ménages aux aliments dû à leur revenu plus élevé que celui des ménages vivants dans les arrondissements périphériques et plus ruraux. Les milieux ruraux ont besoin d'une politique de protection des terres cultivables qui sont leur première source de revenu. A cela s'ajoute la concurrence entre produits importés et locaux, qui ne favorisent pas la vente des produits alimentaires venant des arrondissements périphériques et ruraux sur les marchés urbains déjà bondés par les produits importés et moins chers. De ce fait, les revenus des ménages ruraux s'affaiblissent et ne leur permettent pas d'avoir accès aux denrées alimentaires diversifiées. Il est donc nécessaire de mettre en place une

politique de consommation des produits locaux pour permettre de mieux dynamiser les revenus.

Cette recherche à l'avantage de caractériser les différents ménages selon leur niveau de vie sociale de part l'analyse de leur vulnérabilité économique et une répartition géographique qui permet de mieux cibler chaque catégorie de ménage. Une diversification des sources de revenu des ménages pauvres permettra de balancer les classes sociales vulnérables à l'insécurité alimentaire, vers un état de sécurité alimentaire amélioré.

Références bibliographiques

Agvsa (2017), *Analyse Globale de la Vulnérabilité et de la Sécurité Alimentaire* 2017, 171 p.

Ahomadikpohou Louis Dèdègbê (2015), *Production agricole et sécurité alimentaire dans le département de l'Atlantique au sud du Bénin : diagnostic et perspectives*. Thèse de Doctorat Unique. EDP-FLASH-UAC, 235 p.

Baloubi Makodjami David (2013), *Dynamique démographique, urbanisation et perspectives de développement de la commune d'Abomey-Calavi (Sud-Bénin)*. Thèse de Doctorat unique de géographie, EDP/FLASH/UAC, 328 p.

Capo Cossi Mawuna Eusèbe (2016), *Causes et conséquences socio-économiques de la dynamique démographique dans la Commune d'Abomey-Calavi*. Mémoire de maîtrise, UAC, 81 p.

Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale (2016), *Urbanisation, transformation des zones rurales et incidences sur la sécurité alimentaire et la nutrition*, 21 p.

Programme Alimentaire Mondial (2018), *Guide technique de l'approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI)*, 56 p.

Gnele Edgard José (2010), *Dynamique de planifications urbaines et perspectives de développement durable à Cotonou (République du Bénin)*. Thèse de Doctorat Unique EDP-FLASH-UAC, 338 p.

Insaé, 1979, *Cahier des villages et quartiers de ville au Bénin*, RGPH-1, 338 p.

Insaé, 1992, *Deuxième recensement général de la population et de l'habitation*. MPRE, Cotonou, 48 p.

Insaé, 2002, *Caractéristiques générales de la population : résultats définitifs (RGPH3)*, Cotonou, Bénin, 93 p.

- Insae**, 2013, *Rapport provisoire des résultats du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH 4)*, Cotonou, Bénin, 93 p.
- Tbs** (2017), *Tableau de Bord Social*, Mairie Abomey-Calavi, 92 p.
- Tchaou A. Gabin** (2013), *Dynamique de population et offres de services de soins de santé modernes dans la zone sanitaire Abomey-Calavi / SO AVA*. Thèse de Doctorat Unique EDP-FLASH-UAC, 344 p.
- Vigninou Toussaint** (2010), *La périurbanisation de Porto-Novo : dynamique et impacts environnementaux*. Thèse de Doctorat Unique, EDP-FLASH-UAC, 371 p.